

2007 B238

TRIBUNAL de COMMERCE-CHAMBERY

**EXTRAIT**

DEPOT  
du 13 AOUT 2009

"2 F"

Société à responsabilité limitée N° 2904462 Le Greffier,

au capital de 10 000 euros

Siège social : 450 Avenue de Chambéry

73230 ST ALBAN LEYSSE

495314619 RCS CHAMBERY

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 25 JUIN 2009**

L'an deux mille neuf,

Le 25 juin,

A 19 heures,

Les associés de la société "2 F" , société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 450 Avenue de Chambéry 73230 ST ALBAN LEYSSE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

La Société FRASTEYA, propriétaire de 500 parts sociales

Monsieur Frédéric PRAT, propriétaire de 500 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

**QUATRIEME RESOLUTION**

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2009 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant, décide de nommer :

La société JLP AUDIT ET CONSEIL, dont le siège social est Lieudit la Donnière 69970 MARENNES, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire.



Monsieur Bruno GUERRAZ, domicilié 128 Rue Lamartine 73000 CHAMBERY, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned on the left side of the page, below the text 'LA GERANCE'.